



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



29 NOV. 2024

**Avis sur la demande d'extension à la région Île-de-France de l'agrément en maîtrise d'ouvrage
d'insertion de l'association Terre de Liens**

En application des articles L.365-1 et 2 et R.365-1 et 2 du code de la construction et de l'habitation, l'association FIT – une Femme un Toit, a sollicité de la part du CRHH d'Île-de-France un avis sur sa demande d'agrément en Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI).

La foncière Terre de Liens, fondée en 2006 à Crest, dans la Drôme, se consacre à l'achat de terrains agricoles et à la rénovation de fermes pour les mettre à disposition d'agriculteurs et d'agricultrices via des baux de très longue durée à des tarifs particulièrement abordables. Elle soutient ainsi des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles. Depuis 2018, Terre de Liens bénéficie de l'agrément MOI dans les régions Pays de la Loire, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui lui a permis de mener à bien 12 projets de rénovation de logements subventionnés. Souhaitant étendre cette activité à l'échelle nationale, la foncière sollicite une extension de son agrément. En Île-de-France, deux projets sont déjà à l'étude, l'un en Seine-et-Marne et l'autre en Essonne. L'avis émis par le CRHH d'Île-de-France sera transmis à la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, où se trouve le siège social de Terre de Liens, pour décision concernant l'extension de l'agrément MOI.

Réuni en bureau le 20 novembre 2024, le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Île-de-France a rendu un **avis favorable** sur la demande d'extension à la région Île-de-France de l'agrément MOI de l'association Terre de Liens.